

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Limiter les conséquences des risques imprévus sur mon exploitation.



## CONTENU

MATIN	APRES-MIDI
Définition du risque, différence entre risque de gestion et risque imprévu Les risques les plus fréquents sur une exploitation agricole ou viticole La gestion du risque en fonction de la fréquence et de la gravité Plan d'action de gestion des risques sur son exploitation	Les facteurs de risques « revenu » Les « biens et personnes » assurables dans une exploitation agricole ou viticole selon les types de risques Les points clés dans un contrat d'assurance Les clauses les plus importantes à examiner Reprise du plan d'action de la gestion des risques sur son exploitation et auto-évaluation

### Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or

1 Rue des Coulots – CS 70074  
21110 BRETENIERE  
Tél : 03 80 68 66 00  
Fax : 03 80 68 66 09  
accueil@cote-dor.chambagri.fr  
[www.cote-dor.chambagri.fr](http://www.cote-dor.chambagri.fr)

### Pôle Agricole de Pouilly en Auxois

Route d'Arnay le Duc  
21320 CREANCEY  
Tél : 03 80 90 89 09  
Fax : 03 80 90 76 14

### Antenne de Châtillon

24 Avenue Navoizat  
21400 CHATILLON-SUR-SEINE  
Tél : 03 80 91 06 76  
Fax : 03 80 91 08 20



## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 18210004000027  
APE 9411Z  
N° existence OF :  
2621P001021



## PUBLIC CIBLE et PREREQUIS

Porteurs de projet à l'installation en Côte-d'Or – pas de pré requis spécifique

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports et documents, témoignage d'un agriculteur-formateur spécialisé sur la gestion des risques, méthode d'analyse des risques et autositionnement, exemples concrets et études de cas, échanges d'expériences, construction d'un plan d'action individuel

## MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Mise en oeuvre de la méthode d'analyse des risques et autositionnement, exemples concrets et études de cas, échanges d'expériences, construction d'un plan d'action individuel  
Tour de table en fin de formation sur les acquis et ce qui sera mis en place dans le cadre du projet d'installation.

DUREE : 1 jour(s) / 7 heures

## TARIF

Ayant droit VIVEA : 0,00 €\*  
Autre public : 30 € / heure de formation\*\*

**\*Voir dernier appel à cotisations MSA pour les cotisants VIVEA / Se rapprocher du conseiller PPP Référent pour les porteurs de projet à l'installation**

**\*\*Consultez votre fonds d'assurance formation / opérateur de compétences**

## DATES – HORAIRES – LIEUX

Dates des sessions	Horaires	Lieu - Salle
<b>22/10/2020</b> <b>18/03/2021</b> <b>20/05/2021</b>	09:00 – 17 :00	<b>MAISON DE L'AGRICULTURE</b> 1 RUE DES COULOTS 21110 BRETENIERE Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le centre de formation afin d'envisager les aménagements possibles

## INTERVENANT(S)

GROS Jean-Michel - Responsable de service - CREDIT AGRICOLE  
CREUILLET David - Conseiller Assurances GROUPAMA  
PERDRISOT Bernard - Agriculteur et formateur en compta gestion; commercialisation, risques - CA21

## PERSONNE À CONTACTER / MODALITES D'INSCRIPTION

Demande d'informations et documents d'inscription à retourner 15 jours avant le début de la formation à :

**ALICIA LENOIR - ANIMATRICE INSTALLATION JA21**

Téléphone : +33 (0)3 80 68 67 72 - Mail : [info.installation21@orange.fr](mailto:info.installation21@orange.fr)



## RESPONSABLE DE FORMATION

BARTOLETTI Elise - Téléphone : +33 (0)3 80 68 66 42 - Mail : [elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr](mailto:elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr)

**Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage.**

**Bénéficiez d'un crédit d'impôts de 71.05 €\* / jour de formation dans la limite de 40 h par an.**

**\*Montant basé sur le SMIC horaire 2020**